

DE L'ÉCOLE AU TRAVAIL... DE JEUNES APPRENTIS CONCERNÉS PAR LEUR SÉCURITÉ.

Publiée le mardi 08 Septembre 2015 - Apprentissage

Cette collaboration s'inscrit dans l'unité d'enseignement « prévention santé environnement ».

La démarche a pour objectif d'informer les jeunes lors de leurs premiers pas dans le monde du travail, des dangers auxquels ils sont exposés.

Les secteurs concernés sont la restauration et la mécanique auto/moto.

Au sein du CFA de Marguerittes, 3 temps forts :

- Module sensibilisation au risque chimique, nouvel étiquetage
- Observation des situations de travail en atelier (prise de photos et vidéos, échanges)
- Restitution des observations aux apprentis.

Les apprentis sont réceptifs aux supports présentés dans une dynamique d'échange avec les formateurs et les intervenants.

Nouveau cette année : accompagnement et conseil auprès des entreprises employant les apprentis.

Pour cette nouvelle année, l'AIMT se propose de suivre l'apprenti dans son milieu de travail en conseillant leurs employeurs, dans le but d'optimiser la sécurité et de préserver la santé des salariés.

En effet, investir dans une politique de prévention permet de réduire les coûts liés aux accidents du travail, les risques professionnels, l'absentéisme...

Cette initiative s'inscrira dans une démarche de prévention qui pourra renseigner le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels de l'entreprise (Décret 2001-1016 du 5 novembre 2005).

[Visiter la rubrique CCI Sud Formation \(http://gard.cci.fr/formations/former-les-jeunes-et-les-etudiants/cci-sud-formation\)](http://gard.cci.fr/formations/former-les-jeunes-et-les-etudiants/cci-sud-formation)

